

La manière de vivre de nos ancêtres : (suite)

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **62 (1924)**

Heft 16

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-218708>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

*Qui nous dira ton odysée,
Le long voyage des glaciers ?
Combien dura la traversée ?
Peut-être des siècles entiers.*

*Et maintenant, sur la prairie,
Enfant exilé des sommets,
Tu pleures ta belle patrie
Que rien ne te rendra jamais !*

*Nouveau supplice de Tantale,
Tu vois, entre les noirs sapins,
Resplendir la cime natale
Au milieu des grands pics alpins.*

Nous publierons samedi prochain un fragment d'un intéressant article de Théophile Rittener sur le « Jura », qu'il habita si longtemps et où s'acheva sa carrière.

LES TYRANS DOMESTIQUES

UNE brave femme, cette boulangère ! Une femme simple et honnête, au visage plein, souriant, éclairé d'un regard naïf, toujours un peu étonné.

La boutique est toute simplette aussi. Elle fait partie d'une très ancienne bâtisse, au cœur de la vieille ville. Le petit porche est historié de moulures jolies, le carrelage de dalles bleues s'est creusé sous les pieds de vingt générations, les portes tournent sur leurs gonds en gémissant. La porte du fond est tendue d'un rideau à carreaux rouges et blancs, et pour un peu, on s'attendrait, en le soulevant, à voir trembler, derrière, un jardinet campagnard. Le plafond bas est enfumé, les murs sont crépis à la chaux et, sur des rayons de bois blanc, s'étagent les pains de pur froment dont le parfum léger flotte dans l'air et s'épand jusque sur le trottoir.

A la saison arrivent aussi, dans cette délicieuse boutique, de vastes paniers de prunes, de pommes, de poires, cueillies, dit la boulangère, sur des vergers du cadet de la famille.

Ces hautes bourriches de fruits hérissées de longs brins de paille achèvent de donner un aspect rustique et pittoresque à ce petit coin perdu, fleurant bon la nature, sauvé, semble-t-il, de la contagion malsaine d'avidité qui gâte le commerce contemporain.

Amélie, dont l'âme campagnarde se dilatait d'aise dans ce milieu évocateur, m'y avait conduit un jour, émerveillée, et j'avais dit :

— Nous prendrons désormais notre pain chez cette brave femme !

Et il en fut ainsi.

Le pain n'était pas mauvais et, l'imagination aidant, nous le trouvâmes supérieur.

Je chantais, sur tous les tons, les qualités idylliques de ma petite boulangerie.

— Rien ne vaut, disais-je, la panification basée sur les vieux principes. Les fours à gaz et à charbon ne pourront jamais communiquer au pain le savoureux arôme que lui donne le bois, surtout le sapin.

Quelqu'un remarqua qu'on ne voyait jamais entrer de sapin ni même de bois quelconque dans la petite boulangerie, mais j'écartai cette objection, qui me semblait injurieuse, en disant que cela se faisait à six heures du matin.

J'ai dit cela, j'en ai le souvenir très net. Je revois la scène. C'était un matin, et je trempais, dans un bol de café, une tranche de pain grillé.

— Remarquez, ajoutai-je, comme cette tranche de pain s'est délicatement roussie à la flamme. Loin de tourner à la braise cassante et dure, comme le pain falsifié des villes, elle a pris un parfum et un croustillant délicats !

Ce fut le lendemain de ce jour que le malheur arriva.

Le matin était divinement printanier. Sur la table claire et fleurie fumait un café odorant, des rôties toutes chaudes s'empilaient dans le corbillon d'osier, une douce quiétude s'épandait sur les choses.

Et Amélie entra, un pain entamé dans la main, les yeux exorbités !

Cela nous fit sursauter.

Les invasions brusques d'Amélie nous plongent toujours dans une indicible angoisse.

— L'eau coule !, criâmes-nous en chœur.

Amélie secoua la tête en signe de violente dénégation et me tendit — pourquoi à moi ? — le pain en disant :

— Ça !

L'émotion l'étranglait.

Un point brunâtre tranchait la blancheur de la tranche.

— Ça ? dis-je avec une feinte insouciance, c'est une « corinthe » égarée dans la pâte sans doute ?

— Corinthe ! Mais, madame ! C'est une pun... !

Nous ne lui laissâmes pas achever le mot, des cris d'horreur en couvrirent la fin. Puis nous regardâmes stupidelement le corbillon d'osier.

— Pas possible, dis-je.

— Madame, sentez !...

Pas d'erreur, c'en était !

— Il y en a peut-être plusieurs, dit quelqu'un.

Cette fois cela dépassait l'endurance humaine. Les faces se crispèrent, ce fut une débandade, on demandait de l'air !

Je sentis alors monter en moi le flot d'une indignation que ne calmait certes pas la perspective d'une longue et inévitable suite d'allusions perfides.

L'estomac en révolte, j'emballai le pain et, suivie de la fidèle Amélie, je fis une entrée majestueuse dans la petite boulangerie idyllique.

La boulangère nous accueillit avec son placide sourire.

Répondant à peine à son bonjour, j'attendis que le paquet fût défilé.

— Voulez-vous, s'il vous plaît, Madame, me dire ce qu'il y a dans ce pain ?

La boulangère prit le morceau de pain, roula ses grands yeux glauques, puis répondit d'une voix douce :

— Une petite « corinthe », sans doute, Madame, ça arrive, des fois, dans les fabriques.

Les fabriques ! Un éclair me traversa l'esprit. Le bois, pensais-je, on ne voyait jamais le bois !

— Comment, vous ne faites pas le pain ici ?

— Mais non, bien sûr. Ça vient d'une fabrique. Une très grande fab...

— Peu importe, interrompis-je, dites-moi d'abord ce qu'il y a dans ce pain.

Amélie, pratique, ajouta :

— Sentez !

La boulangère flaira et son sourire disparut, et avec lui la bénignité de son opulente personne.

— Ah ! les c..., éjacula-t-elle. Quelle saleté ! C'est la première fois que ça m'arrive. Sont-ils devenus dégoûtants ! C'est depuis la mort du père que ça devient « de plus en plus pire ». Je devais déjà gratter la saleté du pain, v'là maintenant qu'y mettent la saleté dedans ! Des punaises dans le pain !! Jamais !!

— Sur le pain, ça peut arriver, n'est-ce pas ? on sait pas empêcher que ça grouille, puisqu'y en a partout !... « Sur » le pain ça se comprend, mais « dans » le pain, jamais... jamais...

Jeanne Colin.

LA MANIÈRE DE VIVRE DE NOS ANCÊTRES

(Suite.)

*Comme il faut varier la manière de vivre,
selon la variété des âges.*

UEST une chose assurée que l'homme, jaoit qu'il fasse tout ce qui est requis pour Conserver son tempérament naturel, ne peut toutes fois demeurer toujours en un même état, sans recevoir alteration. Car il est premeirement chaud et humide de nature, mais avec le temps la chaleur et humeur radicale diminue si fort, qu'il devient en fin froid et sec. Tellement qu'on aperçoit manifestement par intervalles d'années, le corps de soy même changer de complexion. Les Medecins ayans

esgard aux plus sensibles et apparans changemens, ont divisé toute la vie humaine en plusieurs parties, qu'ils ont appelé aages. Et d'autant que l'homme durant le cours naturel de sa vie, endure cinq mutations remarquables en son tempérament, ils ont distingué autant d'aages, qui sont l'enfance, l'adolescence, la jeunesse, l'aage moyen et la vieillesse : que plusieurs ont mesuré par septénaires, pour ce que la nature de sept ans en sept ans a coustume de remuer mesnage... Il y a beaucoup de vieillards à quarante ans et une infinité de jeunes à soixante. Il y a des complexions qui vieillissent plustost et les autres plus tard. Les sanguins vieillissent fort tard, pour ce qu'ils ont beaucoup de chaleur et d'humidité. Les melancholiques qui sont froids et secs vieillissent plustost. Pour le regard des sexes, le féminin vieillit tousjours plustost que le masculin. Il appert de là que le corps passant d'un aage à l'autre, rechange autant de fois de temperature. Il est donc certain qu'il faut ordonner diverse maniere de vivre, selon la diversité des aages. Quelle doit estre la maniere de vivre des enfans ? Comme ce qui est contre nature est osté par son contraire : ainsi ce qui est naturel est-il conservé par son semblable. Par quoy la temperature des enfans naturellement chaude et humide doit estre entretenue par une maniere de vivre temperée, chaude et humide. De sorte qu'il n'est pas bon de les exposer à l'air excessivement chaud et encore moins au froid. Pour cette cause on doit adviser de mettre l'enfant à nourrice en un lieu où l'air soit tempéré et qui soit pur et bon. On le doit aussi tenir ordinairement couché dans son berceau, en une chambre qui ne soit pas trop claire. Car la grande clarté, outre ce qu'elle engarde le dormir, elle esgare et esbloit la veüe de l'enfant, laquelle est tendre et debile : au contraire l'obscurité l'unit et fortifie. Il faut aussi quelquefois porter l'enfant hors de sa chambre en un lieu plus libre et en plus grand air, tant pour rafraichir sa chaleur en inspirant l'air frais que pour recréer ses esprits à voir diverses choses. Mais on se doit bien garder de le porter au soleil, au serain, au vent, à la pluye et à l'air intempéré. L'enfant nouveau né demande estre nourry de choses humides. Voilà pourquoy le lait de la mammelle luy est fort propre pour sa nourriture ordinaire. La quantité du lait qu'on doit à chaque fois bailler à sucer à l'enfant est limitée par la Consideration de l'aage de la Complexion et de l'affection qu'il a de tetter. Car au commencement de sa naissance jusques au premier mois, parce qu'il n'a pas encore le pouvoir de digerer beaucoup, il luy en convient donner peu. De là en avant à raison qu'il croist et qu'il est plus fort pour le tirer et le digérer, il luy en faut bailler davantage. En apres s'il est de complexion temperée, de bonne habitude et de grande vie, il est expedient de luy en donner en plus grande quantité : Si non en moindre. Puis si l'on aperçoit qu'il crie après la mammelle et qu'il demande à tetter davantage, il luy en faut bailler encore. Il se faut bien garder toutesfois de luy en bailler tout en un coup, qu'il en soit saoul et qu'il n'en ait plus qu'il ne luy en faut. Car par trop grande repletion, il luy advient tension de ventre, inflation, es costez, abondance de ventositéz, douleur, pesanteur, faute de repos, nausée, vomissement, blancheur d'urine indigeste. Au contraire, si l'on voit que l'enfant refuse le lait et n'en veut plus prendre, il ne luy en faut pas bailler contre son cœur, parce qu'il s'en trouverait mal. Il n'y tettera que deux fois le jour ou trois au plus. Mais il est meilleur de donner peu et souvent à tetter à l'enfant que d'estre longuement sans l'allaiter et luy bailler beaucoup de lait tout en une fois...

La nourrice doit laver d'eau tiède le bout de sa mammelle, devant le mettre en la bouche de l'enfant afin qu'il ne suce quelque ordure avec le lait ; puis le doit presser avec sa main et faire tomber le premier lait. Cela fait, le doit encore presser et tirer quelque peu le lait dans la bouche de l'enfant, pour luy faire prendre

plus volontiers le tétin. En apes, comme il s'efforce de le tirer, elle doit aider à l'issuë de son lait en pressant un peu avec la main sa mamelle, afin que l'enfant ne travaille pas tant à la sucer. Finalement se doit garder qu'en allaitant l'enfant, le lait ne lui entre dedans le nez. Et quand elle voit que l'enfant vient à tetter avec trop grande avidité, comme un goulu, il est bon qu'elle interrompe l'allaitement en luy ostant le tétin de la bouche, puis le remettant pour éviter crudité d'estomach, tension, vomissement et douleur. (A suivre.)

LE THE

*Le thé, cet excellent breuvage,
Que l'on dit très rafraîchissant,
Sert, et c'est là l'intéressant,
De prétexte au bavardage.
Un peu partout, dans nos cités,
Les dames et leurs jouvencelles,
Dans les salons, sous les tonnelles,
S'assemblent pour prendre le thé !
C'est un vrai gazouillis d'oiseaux
S'égrenant en de frais sourires,
Puis, une fusée de rires
Et l'on chuchotte de nouveau !
Pour avoir une contenance,
On a pris de menus travaux ;
On coud, on brode des rideaux,
Tout cela, sans beaucoup d'avance !
Pour chacune, le principal,
C'est de défrayer la chronique ;
Ne rien perdre de la critique
Est d'un intérêt primordial.
La jeune dame du docteur
N'a, paraît-il, pas l'heur de plaire ;
Et, le portrait qu'on en va faire,
N'a pas grand'chose de flatteur !
Puis, c'est la femme du notaire
Qu'on juge sévèrement ;
Et, l'on se dit tout doucement,
Des choses que l'on devrait taire !
Les quolibets partent bon train,
Comme les balles dans la cible,
Et chacun est passé au crible
Avec un merveilleux entrain !
Il arrive, qu'en jacassant,
Souvent, on oublie de boire
Le thé qui n'est qu'un accessoire
De ce colloque ravissant !
Rapidement, le temps a fui ;
Et, tout à coup, l'on s'en étonne !
Six heures ! La pendule sonne !
Le souper ne sera pas cuit !
On se quitte, l'air agité,
Craignant que le mari se fâche ;
Mais il rit, lui, dans sa moustache,
Sachant bien qu'on a pris le thé !*

11 juillet 1923. Pierre Ozaire.

L'IMPORTANTÉ SÉANCE

JUSTINE, as-tu préparé mes habits pour aller en municipalité ?

— Oui, j'y vais.

— Dépêche-toi, je n'ai pas envie d'arriver en retard, avec tout l'ouvrage qu'on a...

— Mais, mon pauvre Ulysse, quel ouvrage pouvez-vous tant avoir dans une petite commune comme celle-là ?

— Voilà bien les femmes !... On travaille sans lever le nez du commencement à la fin. Et puis, ce soir, on a une séance particulièrement importante.

Ulysse, tout en parlant, avait enfilé un pantalon propre et une blouse fraîche. Il avait pris le mouchoir que sa femme lui tendait, et était parti à grandes enjambées du côté de la maison de commune.

Dans la chambre de municipalité, trois de ces messieurs étaient déjà rassemblés, Auguste, qui, par habitude s'appuyait du dos contre le poêle froid, et Gustave et François qui envoyaient au plafond la fumée de leurs pipes. Le régent et secrétaire communal était là aussi, à califourchon sur un banc au bout duquel était assis, les mains à plat sur les genoux, Justin, l'huissier.

— Bonsoir, messieurs, dit Ulysse en entrant,

je me croyais en retard, mais le syndic n'est pas là.

— Non, dit Auguste, notre syndic n'est jamais tant pressé.

— On a le temps, dit François, on n'est pas encore aux moissons.

— On pourrait peut-être faire comme la municipalité de St-Sulpice, insinua Gustave.

— La municipalité de St-Sulpice ? interrogea le régent.

— Vous ne savez pas l'histoire ?... je croyais que tout le canton la savait. A St-Sulpice, un municipal était mort peu avant les élections, alors le secrétaire (je crois bien que c'était le régent) a écrit au préfet pour lui demander si la municipalité ne pourrait pas marcher à quatre jusqu'aux élections... Le préfet leur a répondu qu'il n'avait rien contre, mais qu'il leur conseillait de se redresser de temps en temps.

Le régent, qui n'avait jamais entendu l'histoire, rit, les autres, qui l'avaient entendue cent fois, rirent aussi.

— Voilà le syndic, dit Gustave.

Le syndic entra en effet.

— Bonsoir, dit-il, je suis en retard, quoi ?

— Ma foi, dit Auguste, tu nous a fait droguer un moment... d'où sors-tu ?

— Au moment où je partais, le gros Lévy est arrivé pour une vache castrée qui n'a presque plus de lait.

— Ta grosse rouge ?

— Oui... Une bête qui vaut huit cents francs comme un centime, il m'en a offert six cents... Mais il veut assez arriver aux huit cents, je ne suis pas pressé.

— Oh, le gros Lévy n'est pas le plus ravaleur de la bande... A propos de vaches, il en est arrivé une drôle à Arnex de Sotterens. Il avait une génisse à vendre, qu'il voulait mener à la foire, mercredi, donc... Lundi, voilà son cousin Chabray qui passe chez lui, ils font un tour à l'écurie. Arnex lui montre la bête. L'autre tout de suite, voit qu'il y avait un bon coup à faire... Qu'est-ce que tu veux aller exprès à la foire pour cette bête, qu'il lui fait, ça te fera des frais, du temps perdu... vends la moi, je t'en donne onze cents, je te garantis que tu n'en tireras pas un centime de plus à la foire...

L'autre réfléchit, ferraille un moment. A la fin, ils tombent d'accord pour onze cent vingt-cinq. Le lendemain, le fin Chabray mène la bête à la foire... Crac, en arrivant, douze cent cinquante... Naturellement, il n'est pas venu s'en vanter à son cousin, mais la femme à Arnex l'a appris au marché, je ne sais pas comment. Elle est revenue dans une colère à tout casser. Elle a traité son mari de taborniau, tout le diable et son train. Il paraît qu'il lit encore, elle l'agonisait tellement qu'à la fin, il a pris ses clic et ses clac, pour aller dormir à l'écurie.

— Ça ne m'étonne pas, dit Gustave, elle est bien la fille de sa mère... Tu l'as connue, Auguste, l'Henriette Gilly ?

— Non, pas bien.

— Que oui... une petite femme mince comme un courant d'air qui menait son monde à la baguette. On lui disait « la Bise », à cause qu'elle courait toujours.

— Ah oui, je m'en rappelle... mais je croyais que sa fille avait marié le fils à Mitaine.

— Oui, mais elle en avait trois, de filles... l'Henriette, qui a donc marié Arnex, la Jeanne, qui a marié le fils à Mitaine, et la Caroline, celle qui jouait tant bien à la soirée de la gymnastique, à Sotterens.

— Ah ! c'est celle-là, dit François... une jolie boube.

— Je te crois, qu'elle est jolie, mais ne va pas t'y crocher, c'est du tout véreux, c'est elle qui portera les culottes.

Le syndic, cependant, d'un pli qu'il avait apporté, sortait deux ou trois paperasses.

— Qu'est-ce qu'il y a au programme ? demanda Ulysse en bâillant.

Le visage du syndic s'assombrit.

— Il y a, dit-il, une demande de secours d'un certain Amédée Gintroz... avez-vous une

idée qui c'est ?

— Ma foi, dit Auguste, en fait de Gintroz hors de la commune, il y a le fils à Alphonse, qui est garde-frontière, et puis l'avocat, le fils à l'ancien préfet, mais ça m'étonnerait que ce soit lui qui demande des secours...

— Mais, dit Ulysse, moi je sais bien qui c'est, Amédée Gintroz, c'est le fils à Gâbet.

— Le fils à Gâbet, dit François, est-ce que Gâbet était un Gintroz ?

— C'est sûr le propre fils au vieux Marc qui demeurait dans cette petite renfoncée, là où Alexis a fait son poulailler.

— Oui, oui, dit Gustave, je me rappelle de Gâbet, à présent... Ça ne m'étonne pas qu'il soit à la commune et ses enfants aussi, avec la femme qu'il avait, une gourmande qui se mettait à faire des bricelets, pas plus tôt que son homme avait tourné les talons.

— D'où sortait-elle ? elle n'était pas d'ici ?

— Non, dit Ulysse, c'était une Suchy d'Ecottens... Il paraît qu'elle avait deux ou trois sous, mais le pauvre Gâbet aurait mieux fait d'en prendre une sans chemise, qu'une pareille gaspilleuse.

— Mais, fit Gustave, il trinquait joliment, Gâbet.

— Oh, si on veut, mais ce n'est pas ça qui l'aurait mis en bas s'il avait eu une femme de sorte...

Les quatre municipaux et le syndic, pendant un moment, s'indignèrent contre les femmes qui mettent les maisons en bas à force de manger des bricelets puis Ulysse demanda :

— Alors, ce fils Gâbet, qu'est-ce qu'il veut ?

— Je m'en vais vous lire sa lettre, dit le syndic qui la tenait dans ses doigts, et il commença :

Ecottens, le dix-sept avril.

A la municipalité de Brenens,
Monsieur le syndic et messieurs,

Le régent tailla un crayon pour le cas où il y aurait à verbaliser. Les quatre municipaux firent silence. Auguste pensait qu'il avait oublié de pousser le verrou à la grange, François songeait à la fille à l'Henriette Gilly, celle qui jouait si bien la comédie, Ulysse avait une question sur les lèvres, mais il attendait pour la formuler que le syndic ait fini sa lecture... Quant au fils à Gâbet, qu'il fut si pauvre parce que sa mère avait trop mangé de bricelets, et qu'il ait mauvaise santé, peut-être aussi parce que sa mère avait trop mangé de bricelets, ils en étaient peu émus. Ils n'étaient pas le comité d'une société de bienfaisance, ils étaient des municipaux chargés de ménager autant que possible les intérêts de la commune, et les demandes de secours, ils s'en méfiaient toujours, par principe. Le syndic après l'avoir lue sans omettre les salutations, replia la lettre.

— On verra ça la prochaine fois, dit-il. M. le régent, si vous voulez prendre note pour des renseignements...

— Qui est-ce, demanda Ulysse d'un air pensif, qui est syndic à Ecottens ?

Le syndic réfléchit.

— Mais, dit-il, c'est John Pétaz... Ne te rappelles-tu pas qu'on a causé avec lui au Comptoir l'année passée ?... Il mangeait la fondue avec le député Chappuis.

— Oui, oui, un petit, gras, avec des petits yeux.

— Un crâne gaillard, dit Gustave, j'ai fait du service avec lui, il était sergent à la deux... Une fois, dans le canton de Berne...

Le récit fut coupé par un coup frappé à la porte... Justin alla ouvrir et fit entrer un petit garçon qui avait l'air tout effaré.

Le syndic, en le dévisageant, prit un air extrêmement sévère.

— Ah ! c'est toi, dit-il, que viens-tu faire ici ? Quel bien as-tu fait ?... Allons, réponds.

— J'ai été aux cerises, dit l'enfant en tremblant.

— Bougre de crapaud, va !... T'ont-elles au moins fait mal au ventre ?